

Décision

Générale

colonial

Décision n° 74-615/PCG désignant le représentant du Territoire devant le Conseil du contentieux Administratif

n° 74-615/PCG

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
3 avril 1974

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1974

Date du numéro
25 avril 1974

TEXTE INTÉGRAL

M. Herry Jacques, inspecteur des Affaires administratives, est désigné pour représenter le territoire devant le Conseil du contentieux administratif dans l'affaire opposant l'Administration à M. Hassan Areyeh Barkadleh, domicilié à Djibouti.